

# DEGRANDPRÉ CHAIT

Le 14 mai 2026

## Par dépôt électronique seulement

Me Carolina Rinfret

### Régie de l'Énergie

500 boul. René-Levesque Ouest,  
5<sup>e</sup> étage, bureau 5.100, CP 43,  
Montréal (Québec) H2Z 1W7

**Objet :** HQD - Demande du Distributeur pour la révision tarifaire des années 2026-2027, 2027-2028 et 2028-2029 – Volet 1

### Demandes de remboursement de frais

**Votre référence :** Dossier R-4307-2025

**Notre référence :** 112873-4

Chère consœur,

La présente fait suite à la lettre de la ROÉE du 12 mai 2026 (C-ROÉE-0040) portant sur les demandes de remboursement de frais des intervenants suivant la décision au fond sur le Volet 1 dans le présent dossier.

Tel qu'il appert du dossier, UC a déposé sa demande de remboursement de frais, accompagnée des documents à son appui, le 20 février 2026.

Sans reprendre l'ensemble des éléments qui sont exposés par le ROÉE, UC partage la préoccupation du ROÉE quant au délai écoulé depuis le dépôt des demandes de remboursement des frais par les intervenants et appuie la suggestion formulée par le ROÉE visant l'octroi de frais intérimaires aux intervenants, dont UC, sous réserve de la décision finale de la Régie.

Espérant le tout conforme, nous vous prions d'agréer, chère consœur, nos salutations les plus distinguées.

**(s) Serena Trifiro**

Me Serena Trifiro

Avocate

T. 514.878.3263



F. 514.878.5763

[striefiro@dgchait.com](mailto:striefiro@dgchait.com)

c. c. Maxime Dorais, codirecteur général d'UC, Viviane de Tilly et Jean-François Blain,  
analystes